

Démarche pour élaborer une Signalisation d' Information Locale

La mise en œuvre de la SIL

Toute réponse dans l'urgence sans une vision d'ensemble et sans une approche cohérente est à proscrire.

Il est recommandé d'élaborer un schéma directeur de signalisation d'intérêt local.

La gouvernance

Compte tenu de la complexité du sujet et de son impact social et économique, il convient d'associer un certain nombre d'acteurs pour faire aboutir ce projet.

Il est souhaitable de mettre en oeuvre un **comité de pilotage** :

- maître d'ouvrage,
- gestionnaire des voiries concernées (RN, RD, VC)
- acteurs économiques,
- acteurs autres, ...

Méthodologie

1 - Études des pôles :

- Recensement des activités signalables.
- Recensement des activités déjà signalées :
 - Pré-enseignes ?
 - Publicité ?
 - Autres ?

Méthodologie

2 - Préconisations :

En fonction des activités retenues, et dans le respect du cadre réglementaire, proposition de dispositifs de signalisation :

- Soit par de la signalisation directionnelle,
- Soit par de la SIL,
- Soit pas de signalisation.

Méthodologie

3 – Schéma de jalonnement :

Il convient de dresser un schéma global de jalonnement permettant d'avoir :

- Une vision globale du territoire concerné,
- Le positionnement des activités/sites à signaler,
- Des fiches individuelles par carrefour des panneaux projetés (ce qui signifie l'adoption d'une charte graphique !)

Étape de validation par comité de pilotage.

Méthodologie

4 – Conception et pose :

Conception : choix d'une entreprise en capacité de proposer différentes maquettes et fabriquer les panneaux.

Pose : Entreprise spécialisée

Régie

Préalablement à la pose, une demande de permission de voirie sera sollicitée auprès du gestionnaire de la route

Méthodologie

5 – Retrait des dispositifs illégaux et des dispositifs pour lesquels les activités sont désormais signalées en SIL (camping et produits du terroir)

- retrait des pré enseignes non dérogatoires (cela comprend les anciennes pré enseignes dérogatoires et les pré enseignes illicites) et de tout panneau de publicité sauvage existante sur la commune hors agglomération sur le domaine privé et/ou public.

Méthodologie

5 bis - retrait des pré enseignes dérogatoires et/ou Signalisation Directionnelle pour activités désormais signalées par SIL.

En cas de difficulté, prendre contact avec les services de la DDT.

Méthodologie

6 – Gestion de la signalétique :

Il appartient au maître d'ouvrage de gérer la SIL dans le cas d'éventuelles évolutions (nouveau commerce, ...).

Il revient également au maître d'ouvrage d'assurer l'entretien et le suivi des dispositifs.

Rôle de Lozère Ingénierie

Accompagnement des adhérents par le biais d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) *pour étude du schéma de SIL*

- Aide à la formalisation de la commande,
- Proposition d'une méthodologie (procédure, définition des points d'étape, groupe de pilotage , ...),
- Rédaction d'un cahier des charges pour recruter un bureau d'étude en capacité de mener la réflexion,
- Consultation pour sélectionner BE
- Assistance durant l'étude.

Rôle de Lozère Ingénierie

Accompagnement des adhérents par le biais d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour *recherche d'une entreprise de pose.*

- Rédaction d'un cahier des charges,
- Consultation pour sélectionner entreprise
- Assistance durant les travaux.

Contact

Je vous remercie de votre attention.



Lozère Ingénierie
Rue du Gévaudan
48 000 MENDE
Tél : 04.66.49.95.47